

HIVER 2020

TRAVERSEE DU JURA FRANCO-SUISSE EN RAQUETTES

**Mont Tendre - Crêt de la Neige - Randonnée itinérante accompagnée
6 jours / 5 nuits / 5,5 jours de marche**



Ce raid se déroule sur les crêtes du Jura qui dominant le lac Léman et offrent des panoramas exceptionnels sur l'ensemble des Alpes, de l'Oberland bernois à l'Oisans.

Le portage des bagages est assuré par un véhicule d'étape en étape, chaque soir nous nous arrêtons dans un hôtel ou un gîte chaleureux. Il s'agit donc d'une traversée confortable !

Le Haut Jura est un pays de traditions : l'agriculture de montagne qui permet d'entretenir un paysage ouvert et varié, l'exploitation de la forêt, le travail du bois et, dans les villages nichés au fond des combes, plusieurs métiers de précision que les anciens effectuaient à domicile pendant les longs hivers. Au gré des rencontres et des visites nous découvrirons cet artisanat, devenu petite industrie.

Le Haut Jura est également un Parc Naturel Régional, nous prendrons donc le temps d'apprécier le charme indescriptible de ses paysages : combes secrètes, crêts dominant la forêt, lacs gelés, hameaux dispersés, et les paysages de "près bois". Tout en faisant notre trace nous apprendrons à reconnaître celles du renard, du lièvre, de l'écureuil ou du chamois en espérant une rencontre furtive et magique avec l'un ou l'autre ! ...

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 01

Le Brassus – Col du Marchairuz (Suisse)

Accueil et transfert au point de départ.

Courte marche pour rejoindre une cabane isolée, pique-nique. Puis une magnifique randonnée sur les crêtes du Mt Tendre (1679 m) : la vue porte loin et permet d'observer les Alpes bernoises et valaisannes d'un côté et la vallée de Joux, berceau de la fine horlogerie suisse, de l'autre. Nuit au col du Marchairuz (1447 m).

Dénivelée : + 350 m / - 50 m

Longueur : 5 kms

Horaire : 3 h 00 mn

Jour 02

Col du Marchairuz - Bois d'Amont (France)

Nous faisons la trace au cœur du Parc Naturel Vaudois dans la combe des Amburnex pour rejoindre Bois d'Amont, capitale de la boîte en bois. Majestueuses forêts d'épicéas et histoires de frontières sont au programme de cette journée.

Transfert en navette à Prémanon (30 mn).

Dénivelée : + 300 m / - 650 m

Longueur : 11 kms

Horaire : 5 h 30 mn

Jour 03

La Dôle

Nous flirtons avec la frontière pour guetter les chamois et atteindre le sommet de la Dôle (1677 m). Un parcours sauvage au pied de la face sud de la Dôle, royaume des Chamois. Puis montée progressive, à travers de superbes petits vallons, jusqu'au sommet. Panorama sur les Alpes Valaisannes et le massif du Mont-Blanc. Retour au même hébergement.

Dénivelée : + 750 m / - 800 m

Longueur : 15 kms

Horaire : 6 h 30 mn

Jour 04

Prémanon – Le Manon

Traversée de la forêt du Massacre, et ses anecdotes historiques, pour rejoindre la Combe à la Chèvre. Un parcours plein de charme et de jolis points de vue sur la chaîne des Monts Jura. S'il fallait donner un thème à cette journée ce serait celui du patrimoine bâti : de magnifiques fermes et des surprenants greniers forts ponctuent le parcours !

Dénivelée : + 450 m / - 450 m

Longueur : 13,5 kms

Horaire : 6 h 00 mn

Jour 05

Le Manon - Lelex

Une étape typique, à travers les paysages de "prés bois" qui fond le charme du massif. Encore une journée sans croiser grand monde ! Nous traversons les « Hautes Combes », au cœur du Parc Naturel du Haut Jura, au pays des Lapidaires. Descente sur Lelex.

Dénivelée : + 250 m / - 720 m

Longueur : 12 kms

Horaire : 5 h 30 mn

Jour 06

Le Crêt de la Neige

L'apothéose avec l'ascension du Crêt de la Neige (1717 m), le point culminant du Jura.

Approche en télécabine. Puis il s'agit de trouver la ligne de faiblesse dans les contreforts de la haute chaîne du Jura. Pour déboucher sur la crête qui domine Genève et son lac. Au sommet il est surprenant de découvrir un relief particulier avec un canyon creusé dans le calcaire !

Dénivelée : + 400 m / - 400 m

Longueur : 7 kms

Horaire : 4 h 30

Fin du séjour vers 15h40 à Lelex, départ du bus pour la gare TGV de Bellegarde à 15h50.

(ATTENTION ! les Samedis 25/01 – 01/02 - 14 et 21/03/20 pas de bus mais un taxi - voir rubrique "dispersion")

Code : RQTJU

PROGRAMME SPECIAL POUR DEPART DU 30/12/19

La nuit du jour 04 au Manon est remplacée par une 3e nuit à Prémanon.

L'étape du Jour 04, Prémanon – Le Manon, sera un peu modifiée et se terminera à Lamoura où une navette permettra de revenir à Prémanon.

Le jour 05, un petit transfert le matin permettra de rejoindre le départ de l'étape Le Manon – Lelex.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Vous venez en Voiture : rendez vous Lundi à 11h30, devant la gare CFF du Brassus (Suisse) en tenue de randonneur.

Sur place votre accompagnateur vous accueille et assure le transfert de 10 mn en minibus jusqu'au départ de la randonnée. Les personnes venant en voiture laissent leur voiture à la gare du Brassus. Parking gratuit.

Vous venez en Train : rendez vous Lundi à 11h00, devant la gare TGV de Vallorbe (Suisse) en tenue de randonneur.

Sur place notre partenaire taxi vous accueille et assure le transfert de 30 mn en minibus jusqu'au départ de la randonnée où vous retrouverez votre accompagnateur et les autres participants.

Accès voiture :

Venant d'une grande moitié nord de la France : L'autoroute A39 jusqu'à Poligny (sortie 7), puis la N5 en direction de Champagnole, St Laurent en Grandvaux, Morez et les Rousses. En arrivant aux Rousses, prendre à gauche pour rentrer dans le centre du village et passer devant la poste. Un peu plus loin tourner à gauche en direction de Bois d'Amont. La route longe le val de l'Orbe. Traverser le village de Bois d'Amont (4 km) et passer la frontière, encore 4 km et vous êtes au Brassus.

Venant du sud-est de la France : prendre l'autoroute A40 puis A404 jusqu'à Oyonnax. Au bout de l'autoroute, poursuivre sur la D31 jusqu'à Dortan, puis sur la D436, traverser St Claude et continuer en direction de Geneve. 3 km après le village de Septmoncel quitter la D436 pour emprunter sur la gauche la D25 qui passe à Lamoura et rejoint Les Rousses. Juste avant d'arriver aux Rousses (500 m après avoir rejoint la route de Geneve), tourner à droite en direction de Bois d'Amont. La route longe le val de l'Orbe. Traverser le village de Bois d'Amont (4 km) et passer la frontière, encore 4 km et vous êtes au Brassus. La gare du Brassus est indiquée sur la gauche après le rond point.

Accès train : gare TGV de Vallorbe, située sur la ligne Paris-Lausanne. Horaires à vérifier sur www.sbb.ch/fr/

Accès avion : aéroport de Genève-Cointrin, puis train pour la gare CFF de la Cure. Nous prévenir à la réservation.

DISPERSION

Le Samedi à 15h50 à Lelex,

Retour voiture : Samedi vers 16h30 ou 17h00 au Brassus.

Si vous avez laissé votre voiture au départ : transfert retour sur le Brassus,

Retour train : Les Samedis 04/01 - 08, 15, 22 et 29/02 – 07/03/20 : un bus part de Lelex et vous dépose à 16h45 en gare TGV de Bellegarde. Coût du bus Lelex-Bellegarde : environ 6 € à régler sur place.

Les Samedis 25/01 – 01/02 - 14 et 21/03/20 : le dernier bus est à 13h50, ce qui ne nous permet pas de faire l'ascension du Crêt de la Neige, nous affréterons donc un taxi dont le coût sera à partager entre les voyageurs.

Tarifs indicatifs : 70 € pour un véhicule 4/5 places (environ 20 €/personne).

Bellegarde 17h00– Paris gare de Lyon 19h49

Bellegarde 17h00 - Bruxelles 23h17 (via Paris gare de Lyon et Paris gare du Nord)

Bellegarde 19h07– Paris gare de Lyon 21h49

Retour avion : nous pouvons vous déposer à la gare de La Cure vers 16h15 - 16h30 ou un train vous conduira directement à l'aéroport de Genève-Cointrin. Horaires sur www.sbb.ch/fr/.

Hébergements avant ou après la randonnée :

Au Brassus : Hôtel de la Lande *** tel. 0041 21 845 44 41

A Bellegarde : Hôtel HERMANCE ** tel. 04 50 56 28 04

Hôtel le TOURING ** tel. 04 50 56 08 08

Code : RQTJU

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Les euros sont acceptés à peu près partout en Suisse.

Une assurance assistance-rapatriement est indispensable car les secours sont facturés très chers en Suisse.

NIVEAU

Pour marcheurs sportifs.

Randonneur niveau 2 sur une échelle de 5.

Accessible aux randonneurs qui n'ont jamais pratiqué la raquette à neige. Itinéraire vallonné avec des dénivelées de 450 m de moyenne.

Dénivelée moyenne : 450 m

Maximum : 750 m

Longueur moyenne : 11,5 km

Maximum : 15 km

Horaire moyen : 5 h 30 mn

Maximum : 6 h 30 mn

HEBERGEMENT

Lundi soir : Hôtel au col du Marchairuz, chambre de 6 personnes dans un hôtel, wc et douche en commun

Mardi et Mercredi soir : Gîte à Prémanon, chambre collective (6 ou 10 personnes) dans une auberge chaleureuse, sanitaires communs.

Jeudi soir : Gîte-hôtel au Manon, dortoir de 12 personnes, sanitaires communs.

Vendredi soir : Centre de vacances à Lelex, chambre 6 personnes, sanitaires communs.

Les couvertures sont fournies, il vous suffit d'apporter un drap ou un sac à viande pour le confort.

Possibilité d'hébergement **en chambre de 2 personnes** selon disponibilités et hors période de vacances scolaires : + 60 €/personne

Repas : Pension Complète.

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales : « boîte chaude », röstis, saucisses ... tout en conservant des menus variés et équilibrés (nous y veillons au fil de la semaine).

Les petits déjeuners sont adaptés à la pratique de la randonnée.

Les pique-niques sont copieux et accompagnés d'une boisson chaude. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

Pour le premier pique nique, il est apprécié que chacun des participants apporte une des spécialités de sa région d'origine, afin de commencer la randonnée par des échanges culturels fructueux.

TRANSFERTS INTERNES

Jour 1 : minibus jusqu'au départ de la randonnée.

Jour 2 : navette de la station des Rousses.

Jour 6 : minibus jusqu'au Brassus pour les personnes ayant laissé leur voiture.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids **ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Nathalie, Gauthier ou François, Accompagnateurs en Montagne Jurassiens, spécialistes de la randonnée hivernale, signataire de la charte de qualité France Raquette.

MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Un drap-sac. Les duvets sont inutiles.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates du lundi au samedi	Prix par personne
du 30 déc. au 04 janvier 2020 *	715 € **
du 20 au 25 janvier 2020	665 €
du 27 janvier au 01 février 2020	695 €
du 03 au 08 février 2020	715 €
du 10 au 15 février 2020	725 €
du 17 au 22 février 2020	725 €
du 24 au 29 février 2020	725 €
du 02 au 07 mars 2020	725 €
du 09 au 14 mars 2020	715 €
du 16 au 21 mars 2020	695 €

Supplément pour hébergement en chambre de 2 personnes : + 60 €/personne. Selon disponibilités et hors période de vacances scolaires (du 20/01 au 01/02/20 et du 09 au 21/03/20)

* programme spécial pour le Nouvel an : 1 nuit au col du Marchairuz, 3 nuits à Prémanon et 1 nuit à Lelex.

** supplément Réveillon + 35 €/personne

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le portage des bagages
- le prêt des raquettes et des bâtons
- les transferts prévus au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le moyen de transport pour se rendre au lieu de rendez vous
- le bus ou le taxi pour la gare de Bellegarde
- l'assurance multirisques

ATTENTION : LES SECOURS EN MONTAGNE EN SUISSE SONT PAYANTS. ETES VOUS SURS D ETRE BIEN COUVERTS POUR LES FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS EN MONTAGNE PAR VOTRE ASSURANCE ?

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT ET ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chausser les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

INFORMATION SUR LA REGION

Séjour au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Situé au sud de la région de Franche-comté, l'itinéraire offre des vues intéressante sur 360°, mais on préférera s'attarder sur les Alpes que l'on découvre à l'Est et au Sud, depuis l'Eiger, jusqu'aux Ecrins. On voit parfois le Mont Pila au sud ouest !

L'itinéraire suit la crête sommitale du massif du Jura du Nord au Sud.

Coté Jura (N-Ouest) il s'agit d'un succession de plateau qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour des quels l'homme à défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Coté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet endroit par un vaste lac !

Sur les crêtes le relief est vallonné et une végétation résiste sous forme de Bonzaï ! Quelques falaises sur la partie Sud de l'itinéraire offre une ambiance plus « alpine ».

Sur le dernier plateau, où nous dormons 5 soirs sur 6, les villages sont nichés au creux de combes dans lesquels on trouve de petits lacs gelés, une végétation de tourbière (bouleaux) qui donne un aspect nordique.

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Jura au Cœur » - Jacques Besson - Editions Gap
- « Jura, Montagne en partage » - Gérard Benoit à la Guillaume – Editions Olizane

CARTOGRAPHIE

Les cartes couvrant le secteur que nous allons traverser sont : Suisse 1/25000 "Vallée de Joux" et France IGN Top 25 n° 3327 ET et 3328 OT (+ la carte 3426 OT si vous ne trouvez pas la carte Suisse).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <https://www.oui.sncf/>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr, www.123envoiture.com, www.allostop.net

Parc Naturel du Haut Jura : www.parc-haut-jura.fr

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargés directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras

8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z